

Après 10 ans de travail intensif, le gouvernement du Québec a reconnu le mont Royal comme site d'intérêt national à préserver et que la Ville de Montréal est appelé à mettre en place un lieu de concertation et un plan de protection.

Ce projet Marianopolis, le premier à être évalué selon les principes du Plan de protection de la Ville, deviendra la référence pour tous les autres projets à venir.

Les amis de la montagne jugent ce projet inacceptable; il doit être modifié de façon à ce que les patrimoines historique et naturel de la montagne soient véritablement préservés pour le bénéfice de Montréal et de l'ensemble des Montréalais et non pas seulement des communautés actuelle et à venir.

Ensemble, nous sommes en droit d'exiger pour nous et pour nos enfants qui hériteront de cette ville unique en Amérique du Nord, un projet d'excellence et non de compromis.

Il reste si peu d'espace vert sur le flanc de la montagne comment peut-on le compromettre de cette façon?

Armand de Mestral C.M.
Professeur de droit
Membre du Barreau du Québec
Administrateur : Les Amis de la Montagne